

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 5 FEVRIER 2019

RENDU PUBLIC LE 12 FEVRIER 2019

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 17 décembre 2018.

### 1 A 03/ FINANCES

1/ Le Conseil Municipal a adopté, à la majorité absolue, le budget primitif 2019 du budget principal, arrêté comme suit :

SECTION	ECRITURES	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Réelles	70 134 982,00 €	78 021 701,57 €
	Résultat reporté		81 077,43 €
	Ordre	8 052 429,00 €	84 632,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>78 187 411,00 €</b>	<b>78 187 411,00 €</b>
INVESTISSEMENT	Réelles	31 926 846,00 €	23 951 441,19 €
	Résultat reporté		7 607,81 €
	Ordre	84 632,00 €	8 052 429,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>32 011 478,00 €</b>	<b>32 011 478,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>110 198 889,00 €</b>	<b>110 198 889,00 €</b>

2/ Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2019 – Service Extérieur des Pompes Funèbres, arrêté comme suit :

MOUVEMENTS REELS	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT	20 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>

3/ Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, les remises gracieuses proposées pour un montant de 1 833,11 euros pour les années 2014 à 2018.

### 4 A 13/CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS

4 à 13/ Le Conseil Municipal a approuvé et a autorisé Madame le Maire à signer les conventions d'objectifs avec les associations suivantes :

- 4/ Le COMB pour l'attribution d'une subvention de 389 567 euros :  
A la majorité absolue
- 5/ Le Foyer des Jeunes Travailleurs Victor Hugo pour l'attribution d'une subvention de 9 000 euros  
A la majorité absolue – Mesdames FAUVEL et MOUTAOUKIL n'ont pas pris part au vote
- 6/ Le CASC pour l'attribution d'une subvention de 145 800 euros  
A la majorité absolue
- 7/ Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) pour l'attribution d'une subvention de 13 100 euros

A la majorité absolue

- 8/ La Régie de Quartiers pour l'attribution d'une subvention de 25 000 euros  
A la majorité absolue – Mesdames CHAMI-OUADDANE, MOUTAOUKIL et Monsieur PINARD n'ont pas pris part au vote
- 9/ L'Association de Développement Intercommunal des Blagis (ADIB) pour l'attribution d'une subvention de 16 299 euros  
A la majorité absolue – Mesdames AMIABLE et GARGARI, Messieurs DIMBAGA et REYNAUD n'ont pas pris part au vote
- 10/ L'Office Balnéolais du Sport pour l'attribution d'une subvention de 95 268 euros (73 418 euros au titre du fonctionnement et de l'entretien et 21 850 euros au titre des financements de la Politique de la Ville)  
A la majorité absolue – Madame AMIABLE et Monsieur CALICE n'ont pas pris part au vote
- 11/ L'Association Perspectives et Médiation (APM) pour l'attribution d'une subvention de 7 060 euros  
A la majorité absolue
- 12/ Les associations hors convention d'objectif  
A la majorité absolue – Madame AMIABLE et Messieurs BESSON, PINARD et DIMBAGA n'ont pas pris part au vote
- 13/ Le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) pour l'attribution d'une subvention de 118 000 euros  
A la majorité absolue

#### **14/ JUMELAGE**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention d'objectifs entre la Commune de Bagneux et l'Association Douleurs Sans Frontières (DSF) pour l'attribution d'une subvention de 5 500 euros relative à la prise en charge adaptée des enfants et familles en souffrance dans plusieurs établissements de l'enfance et petite enfance à Vanadzor et a autorisé Madame le Maire à la signer.

#### **15 A 18/ CITOYENNETE ET VIE DES QUARTIERS**

15/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la charte de confidentialité pour l'échange d'informations dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en matière de prévention de la radicalisation violente et a autorisé Madame le Maire à la signer.

16/ Le Conseil Municipal a modifié, à l'unanimité, la délibération n°DEL\_20181113\_7 du Conseil Municipal du 13 novembre 2018 en ajoutant un article afin que le Maire soit autorisé à signer les décisions d'attributions nominatives dans le cadre de l'Appel à Projet Citoyen.

17/ Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 3 333 euros au Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine.

18/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention entre la Commune de Bagneux et la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris relative à l'attribution d'une subvention de 12 000 euros sur 3 ans et a autorisé Madame le Maire à la signer.

#### **19/ ADMINISTRATION GENERALE**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le protocole d'accord transactionnel à passer avec la société SATELEC relatif au marché de construction du Centre des Arts du Cirque et des Cultures Emergentes de Bagneux (lot 9 Electricité) et a autorisé Madame le Maire à le signer.

## 20/ INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention de versement d'une subvention au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN) à passer avec la Métropole du Grand Paris et a autorisé Madame le Maire à la signer.

## 21 A 22/AMENAGEMENT URBAIN

21/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°1 à la convention PUP entre la Commune de Bagneux, l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris, la SNC les Mathurins à Bagneux et la SAS de Bagneux et a autorisé Madame le Maire à le signer.

22/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention modifiée de transfert concernant le reversement de l'excédent du bilan de clôture de la ZAC de la Fontaine Gueffier conclue avec l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris et la société d'Economie Mixte CITALLIOS et a autorisé Madame le Maire à la signer.

## 23 A 26/ SERVICES TECHNIQUES

23/ Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire à signer le marché de travaux pour la création d'une piste d'athlétisme et d'un terrain synthétique au Parc des Sports avec la société ID VERDE/EUROSYNTEC.

24/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le projet ainsi que le plan prévisionnel de financement de la 3<sup>ème</sup> tranche de travaux pour la restauration de l'église Saint Hermeland, détaillé de la sorte :

<b>EGLISE SAINT-HERMELAND PLAN DE FINANCEMENT (3ème tranche)</b>	en euros HT	% subvention	Montant prévisionnel subvention	
<b>TOTAL OPERATION en TTC</b>	<b>2 565 000 €</b>			
Montant 3ème tranche HT :	594 093			
Montant base subventionnable Drac	341 905,32	40	136 762,13	
Montant base subventionnable Région	594 093	20	118 819	
Montant forfaitaire Département 400 000 € HT ramené par tranche de travaux			133 000	
<b>Total subventions</b>			<b>388 581,13</b>	
<b>Reste part Ville HT</b>				<b>205 511,87</b>
<b>TVA</b>				<b>41 102,37</b>
<b>Reste part Ville TTC</b>				<b>246 614,24</b>

Et a autorisé Madame le Maire de prendre acte de la sollicitation de subventions auprès de l'Etat (DRAC Ile-de-France) et de la Région Ile-de-France.

25/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les actes modificatifs n°1 à passer avec FPB SIMEONI (lot 2) et CITELEC (lot 3) relatifs au marché de requalification du marché Léo Ferré et a autorisé Madame le Maire a les signer. Il s'agit de prendre en compte les travaux supplémentaires relatifs à ce marché.

26/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention d'occupation temporaire à passer avec le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) autorisant le maintien d'installations techniques de contrôle de la qualité de l'eau et la dépose partielle de certains équipements obsolètes au 39 ter avenue Albert Petit à Bagneux et a autorisé Madame le Maire à la signer.

### **27 A 29/ SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

27/ Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité, du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France pour l'année 2017.

28/ Le Conseil Municipal a pris acte, à l'unanimité, du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2017.

29/ Le Conseil Municipal a demandé, à l'unanimité, le retrait de la Commune de Bagneux du Syndicat Intercommunal du Cimetière de l'Orme aux Moineaux des Ulis.

### **30 A 31/ TARIFS**

30/ Le Conseil Municipal a modifié, à la majorité absolue, la délibération n°DEL\_20180625\_46 du Conseil Municipal du 25 juin 2018 relative à l'approbation des grilles tarifaires des activités non soumises au QF comme suit :

	Avant 19h	Après 19h et samedi
Répétition tarif groupe pour 1h	8,24 €	10,30 €
Répétition tarif groupe forfait 10h	63,86 €	83,43 €
Répétition tarif pour 1 personne 1 h	6,18 €	9,27 €
Répétition tarif pour 1 personne 10h	42,23 €	63,86 €
Enregistrement voix sur bande, mixage, reprise de plusieurs instruments. Tarif à l'heure	21,63 €	21,63 €
Enregistrement back up, gravure. Tarif à l'heure	11,33 €	11,33 €

31/ Le Conseil Municipal a modifié, à la majorité absolue, la délibération n°DEL\_20181217\_35 du Conseil Municipal du 17 décembre 2018 relative à la revalorisation des tarifs des salles municipales comme suit (voir annexe) :

2018		2019	
Association hors Bagneux Organismes Sociétés privées	Associations de Bagneux	Association hors Bagneux Organismes Sociétés privées	Associations de Bagneux

Tarifs selon tableau ci-joint	505 €	Tarifs selon tableau ci-joint	513 €
-------------------------------	-------	-------------------------------	-------

### **32 A 34/ EDUCATION**

32/ Le Conseil Municipal a révisé, à l'unanimité, la sectorisation scolaire du premier degré de l'enseignement public à Bagneux (voir annexe).

33/ Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Madame le Maire de signer les marchés relatifs aux mobiliers scolaires, périscolaires, de la Petite Enfance et de la Restauration comme suit :

- Lot 1 : Fourniture et installation de mobiliers de classes, périscolaires et de restauration : société NEL MOBILIER

pour un montant annuel minimum de 150 000 € HT et un maximum annuel de 500 000 € HT

- Lot 2 : Fourniture de mobiliers pour la Petite Enfance : société NEL MOBILIER

pour un montant annuel minimum de 150 000 € HT et un maximum annuel de 500 000 € HT

34/ Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention à passer entre la Commune de Bagneux et le CCAS, dans le cadre du programme de réussite éducative 2018 et a autorisé Madame le Maire à la signer ainsi que ses éventuels avenants.

### **35/ PETITE ENFANCE**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention d'objectifs et de financement à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour la crèche Graine de Lune au titre du Fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance et a autorisé Madame le Maire à la signer.

### **36 A 37/ RESTAURATION**

36/ Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité absolue, les propositions émanant de la Conférence des Elus de l'Entente Intercommunale Bagneux Malakoff portant sur l'exploitation de la Cuisine Centrale de Bagneux en date du 27 novembre 2018 et du 15 janvier 2019.

37/ Le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité absolue, l'avenant n°2 à la convention d'Entente Intercommunale à passer entre la Commune de Bagneux et la Commune de Malakoff portant sur l'exploitation de la Cuisine Centrale de Bagneux et a autorisé Madame le Maire à le signer. Il s'agit de modifier la formule de révision.

### **38 A 39/ PERSONNEL**

38/ Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs, à compter du 6 février 2019 comme suit :

<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
	<b>EMPLOIS AUTORISES</b>	<b>EMPLOIS SUPPRIMES</b>	<b>EMPLOIS CREEES</b>	<b>NOUVEL EFFECTIF</b>
Adjoint administratif	63	-13		50
Adjoint administratif principal 2ème classe	61	-13		48

Rédacteur principal 2ème classe	13	-5		8
Rédacteur principal 1ère classe	12	-3		9
Attaché	73		1	74
Directeur territorial	6	-1		5

<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
	<b>EMPLOIS AUTORISES</b>	<b>EMPLOIS SUPPRIMES</b>	<b>EMPLOIS CREES</b>	<b>NOUVEL EFFECTIF</b>
Adjoint technique	211	-17	2	196
Adjoint technique principal 2ème classe	134	-22		112
Adjoint technique principal 1ère classe	74	-2		72
Agent de maîtrise	19	-2		17
Agent de maîtrise principal	23	-2		21
Technicien principal 2ème classe	6	-2		4
Technicien principal 1ère classe	11	-3		8

39/ Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de s'associer à la procédure de mise en concurrence organisée par le CIG de la Petite Couronne courant 2019 pour la passation de convention de participation pour les risques santé et prévoyance à adhésion facultative, de solliciter l'étude pour les garanties portant sur le risque « santé et le risque « prévoyance ».

TABLEAU RECAPITULATIF -  
SUBVENTIONS MUNICIPALES -  
BUDGET PRIMITIF 2019

numéros	DEMANDES DE SUBVENTIONS	2018					2019			
		Proposition POV	Demande de subvention municipale de fonctionnement	Proposition attribution sub municipale de fonctionnement	Frais de ménage et fluides	Autre	Proposition attribution sub Contrat de dév territorial (CDT)	Proposition POV	Demande de subvention municipale de fonctionnement	Proposition attribution subvention municipale de fonctionnement
1	ACFAB		300	380					500	380
2	ADAVIP 92 - Association D'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales		1000	750					3 000	750
3	AFAB - Association des Femmes Africaines de Bagneux	990	2 000	250				990	2 000	250
4	AFPS Association France Palestine Solidarité - groupe 92 Sud		1 000	500					1 000	500
5	Ass nationale des familles de fusillés et massacrés de la résistance		300	0					300	0
6	Aides - Territoire Sud-ouest de l'Île-de-France		1 000	1 000					700	700
7	A mots croisés		Pas de demande						100	100
8	AMI 92 - Ass. Nat. de Défense des Malades Invalides Handicapés		Pas de demande						500	200
9	Amis de Bagneux (Les)		500	500					500	500
10	Amis des Chats Libres de Bagneux (Les)		2 500	650					1 500	650
11	APAM - Association des Parents et Amis des Marronniers		1 000	200					1 000	200
12	APEL Sud 92 - Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales		500	450					500	450
13	APF - Ass. des Paralysés de France		Pas de demande						1 000	200
14	ARAC		400	100					400	400
15	Arbre de Paroles		150	150					150	150
16	ArtMature		250	250					250	250
17	ARTS - Ass. Pour les Relations Franco Tchéco Slovaques		300	100					200	150
18	ASSBAC		12 000	1000			500		20 000	1000
19	AS Bagneux Futsal (Association Sportive)		8 000	5 000			3 000		8 000	5 000
20	AS du Collège Henri Barbusse (Association Sportive)		500	225					225	225
21	A.S Collège Joliot Curie		Pas de demande						300	225
22	AS du Collège Romain Rolland (Association Sportive)		500	225					500	225
23	AS du LEP Léonard de Vinci (Association Sportive)		300	225					300	225
24	ASPE - Association Solidarité Pour l'Emploi		3 000	3 000			750		3 000	3 000
25	Atelier Sarrail		1 000	500					1 000	500
26	ATOUSIGNES		2 225	500					1 140	600
27	ATTAC 92		500	150					500	150
28	Auxiliaires des Aveugles (Les)		100	100					150	100
29	Bagneux au féminin		Pas de demande						500	250
30	Barbusse Brassens (Amicale des locaux)		150	150					150	150
31	Bamena d'Europe								1 500	0
32	Cascade (La)		75	75					75	75
33	CCFD		500	200					500	200
34	Cercle d'Échecs et Ecole d'Échecs Châteaubriant, Voves, Rouillé (Amicale de) - Comité de Bagneux		5 000	5 100			1 400		6 000	4 100
35	Chevreuse (Amicale de la Cité de)		1 000	700					1 000	700
36	Cité de 8 Mai 1945 (Amicale de la)		200	150					200	250
37	Club de la Joie de Vivre		250	150					250	150
38	Club de la Lisette		240	240					250	240
39	Club de la Yvonne		400	300					400	300
40	Club Yvonne Torti		150	150					150	150
41	Comité de Jumelage de Bagneux		1 000	1 500			500		3 000	1 500
42	Confrérie Balnéolaise des Chevaliers de Bacchus		500	500					500	500
43	Croix Bleue des Arméniens de France		2 000	150					2 000	150
44	Croix Rouge Française - Délégation locale de Bagneux		1 000	3 000					2 000	1 500
45	Cuverons (Amicale des Locataires des)		600	150					600	150
46	Dansé Nèg Kafé		1 500	200					1 000	200

numéros	DEMANDES DE SUBVENTIONS	2018						2019		
		Proposition POV	Demande de subvention municipale de fonctionnement	Proposition attribution sub municipale de fonctionnement	Frais de matériel et locaux	Autre	Proposition attribution sub Contrat de dev territorial (CDT)	Proposition POV	Demande de subvention municipale de fonctionnement	Proposition attribution subvention municipale de fonctionnement
47	Dinamic		2 000	1 425				1 500	1 425	
48	Ecole Arménienne Siamanto de Bagneux / Cachan		1 500	500				1 500	500	
48	Entraide et amitié		Célébration familiales	0				300	250	
50	Etienne Hajdu (Amicale des Locataires)		150	150				200	150	
51	Familles Congolaises de Bagneux (Association des)		500	0				150	0	
52	FCPE Union Locale		600	200				600	400	
53	FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie		350	350				350	350	
54	FNDRP - Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants Patriotes		150	150				150	150	
55	Foyer socio-éducatif du collège Joliot Curie		200	200				200	200	
56	France Alzheimer Hauts-de-Seine		500	200				500	200	
57	GAFIB - Groupement Alimentaire Familial Intercommunal des Blagis	6000	6000				6000	6 000		
58	Gens de la Fontaine (Amicale)		1000	250				1 000	250	
59	GERMAE - Groupe d'Etudes et de Recherches de Méthodes Actives d'Education	680	680				680	680		
60	Habiter la Porte d'en Bas, un quartier, la Ville		200	100				200	100	
61	HEBERGERIE L'		1000	500				1 500	1000	
62	Joyeux Vignerons de Bagneux (Les)		1 500	380				600	380	
63	Kobriman							15 000	0	
64	Luso-bagnévoise		1000	800				1 000	800	
65	MASS'AGES		1 000	080				1 250	350	
66	Maticots (Amicale CNL des)		150	150				100	100	
67	Mathurins - Fernand Jeger (Amicale)		400	150				200	150	
68	Mouvement de la paix		300	300				400	300	
69	Nouvelle voies		13 000	1000				2000	1000	
70	ORCHIDEE 92 - ARDJ		2 000	200				2000	200	
71	PANAFRICA		2 000	300				300	300	
72	Paris-Breizh		500	300		500		500	400	
73	Perspective et Médiations (Convention d'objectifs 2019)	3 800	3800	2250						
74	Pervenches - Colibiris (amicale de locataires)		150	150				200	150	
75	Photo Club de Bagneux		1 800	800		500		1 500	800	
76	Péri Olivette (amicale des locataires)		500	150				200	150	
77	Potagers de bagneux (Les)		500	200				500	200	
78	Prévention Routière (La) - Comité Départemental des Hauts-de-Seine		1500	500				600	500	
79	Racourcages		1 000	400				1 000	400	
80	RSB 92 - Retraite sportive de Bagneux		500	200				500	200	
81	Rouletabosse (Les)		250	200				200	200	
82	Salvador Allende (Amicale)		150	150				150	150	
83	Secours Catholique, Caritas France - Délégation des Hauts-de-Seine		2 000	1 500				2 000	1 000	
84	Secours Populaire Français - Comité de Bagneux		1 500	1 500				1 500	1 500	
85	Soie (La)		140	140				140	140	
86	Soliciproque		2000	300		700		3 000	300	
87	Souvenir des fusillés du Mont Valérien et de l'Île-de-France (Association pour le)		500	0				500	0	
88	STALINGRAD (Amicale des locataires de Bagneux)		200	150				200	150	
89	Stop à l'Alcool		1 000	1 150				1 500	1 150	
90	Syndicat d'Initiative de Bagneux		5 000	3 000				5 000	3 000	
91	Tannerie (Amicale des locataires de la)		200	150				200	150	
92	Terranga		2 000	600				2 000	600	
93	Tertres (Les)							2 000	300	



DEMANDES DE SUBVENTIONS		2018						2019		
numéros	ASSOCIATIONS	Proposition POV	Demande de subvention municipale de fonctionnement	Proposition attribution subv. municipale de fonctionnement	Frais de ménage et frais	Autre	Proposition attribution sub Central de dev territorial (CDT)	Proposition POV	Demande de subvention municipale de fonctionnement	Proposition attribution subvention municipale de fonctionnement
94	Tours 5 et 8 Anatole France		175	175					100	100
95	Tous au web		Pas de demande						1 685	500
96	UNAFAM 92 - Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques		200	150					200	150
97	UNRPA - Union Nationale des Retraités et Personnes Agées		750	450					750	450
98	USFTB - Union Sportive des Fonctionnaires Territoriaux de Bagneux		3 700	3 700					6 400	4 000
99	Victor hugo (Amicale des locaux)		Pas de demande						pas de demande	
100	Vie Libre - Section de Bagneux		2 500	1 150					2 000	1 000
101	Vis avec Nous		2 000	1 300					2 000	1 300
<b>SOUS-TOTAL 1</b>		11 450	130 515	58 040	0		7 850 €	7 850	144 415	55 240
<b>SOUS-TOTAL 2</b>			89 490		0		7 850		62 890	
<b>TOTAL</b>				77 340					62 890	

La proposition d'attribution de subventions aux associations hors conventions d'objectifs s'élève à 62 890€ soit 55 240 € pour le fonctionnement et 7 650€ au titre de la politique de la ville. Le CDT étant en cours de négociation, les attributions de subventions à ce titre n'ont pu être élucidées (107 000 euros au total pour les associations sous convention d'objectifs et hors convention d'objectifs).

# TARIFS LOCATION ESPACE LEO FERRE (\*)

FORFAITS HORAIRES		FORFAIT TECHNIQUE				FORFAIT INSTALLATION - LOCATION			OFFICE		VAISSELLE				
		FORFAIT 12h00	FORFAIT 6h00	Heure Supplémentaire	Dans la limite du matériel de l'Espace Léo Ferré, avec personnel dédié				Tables & chaises installées par nos soins			SI TRAITEUR			
FORMULE 1 :					Son	Lumière	TV	vidéo projection	100 à 250 personnes	251 à 500 personnes	501 et + personnes	0 à 250 personnes	251 à 500 personnes	501 et + personnes	
Salle de spectacle / Hall / Loges / Vestiaire / Cafétéria / (3 agents) 100 Chaises + 15 tables		4141,00 €	2588,00 €	344,00 €	350,00 €	50,00 €		500,00 €	200,00 €	400,00 €	600,00 €	150,00 €	200,00 €	400,00 €	500,00 €
FORMULE 2 :															
Grande Demi Salle / Hall / Loges / Vestiaire / Cafétéria / (3 agents) 100 Chaises + 15 tables		2588,00 €	1553,00 €	215,00 €	350,00 €	50,00 €		500,00 €	200,00 €	400,00 €	600,00 €	150,00 €	200,00 €	400,00 €	
FORMULE 3 :															
Petite Demi Salle / Hall / Loges / Vestiaire / Cafétéria / (3 agents) 100 Chaises + 15 tables		1553,00 €	1294,00 €	128,00 €	200,00 €	50,00 €		200,00 €	200,00 €			150,00 €	200,00 €		
FORMULE 4 : Saut WE															
Cafétéria Guéridons + Chaises		Forfait 3 heures 310,00 €		102,00 €	100,00 €			50,00 €				150,00 €			

\* Tarifs TTC : Tarifs de location aux associations hors Bagneux, aux organismes et sociétés privées, pour toutes activités hors événements familiaux, dans la limite du matériel existant et des conditions d'exploitation autorisées par la municipalité.